



## LE GESTE D'ATTENTION

Extrait de l'Association Belge de Parents d'Enfants en Difficulté d'Apprentissage N°106

### - Qu'est-ce que l'attention ?

L'attention est considérée comme une fonction de base nécessaire au bon fonctionnement cognitif de l'individu. C'est une fonction qui préexiste au langage et qui est presque automatique, elle se compose de différents aspects que le thérapeute examinera afin de mettre en évidence un éventuel dysfonctionnement.

Tout d'abord, l'intensité de l'information est mise en évidence par le **temps de réaction** ou l'**alerte phasique**.

C'est le temps qu'un sujet met à réagir à un stimulus visuel ou auditif.

Ensuite, une sélection de l'information peut être opérée par l'**attention sélective**, qui est « la capacité de se centrer sur certains aspects d'une tâche et d'inhiber des réponses aux aspects non pertinents » ( Sturn, Willmes et Orgass – 1991 ).

L'**attention soutenue**, quant à elle, est la capacité à maintenir son attention pendant un long laps de temps.

Enfin, la dernière composante des fonctions attentionnelles est l'**attention divisée** ; elle permet de « surveiller simultanément l'apparition de stimuli provenant de deux sources différentes. Cette aptitude intervient dans des tâches doubles ». ( Sturn, Willmes et Orgass – 1991 )

Sous-tendant le geste d'attention, nous avons les fonctions exécutives. Contrairement aux fonctions attentionnelles, elles représentent des tâches plus contrôlées, elles gèrent les comportements.

Au sein de ces fonctions, nous trouvons trois aspects :

- **l'inhibition** – c'est la capacité de sélection des informations et de détachement par rapport à un stimulus. Un problème sur le plan de l'inhibition donnera lieu soit à un excès d'inhibition ( trop d'informations sont sélectionnées et inhibées ; il y aura une baisse globale de l'intérêt ), soit à un défaut d'inhibition, celui-ci entraînant un intérêt incontrôlable de l'enfant pour tout ce qui se passe autour de lui et donc une distractibilité importante. A l'opposé, on peut également trouver un excès ou un défaut d'adhérence à un ou plusieurs distracteurs.



- ***La flexibilité*** – c'est la capacité à passer alternativement d'un type de traitement de l'information à un autre ( par exemple : passer d'une tâche de conjugaison à une activité de grammaire ).
- ***La planification*** – qui permet de mettre en place des stratégies adéquates de résolution de problèmes, en tenant compte de certaines contraintes ( l'organisation de l'espace, du temps, et la logique ).
- **Quelles peuvent être les origines des troubles attentionnelles chez l'enfant ?**

Il existe différentes origines possibles aux déficits d'attention chez l'enfant. Elles peuvent être **acquises**, telles que les traumatismes crâniens suite à un accident, les maladies de type méningites, encéphalopathies, la prématurité, l'anoxie cérébrale, les intoxications prénatales ( mère alcoolique, droguée ... ), ainsi que les désordres psychologiques ( dépression, anxiété...).

L'origine du trouble peut également être **développementale** ou **héréditaire**.

- **Existe-t'il un lien entre les troubles attentionnelles et les troubles d'apprentissage ?**

Les troubles de l'attention touchent en moyenne 2 filles pour 10 garçons. Sachons aussi que les problèmes d'attention visuelle sont plus fréquents que les troubles d'attention auditive. Le diagnostic permettra d'adapter la rééducation au trouble de l'enfant.

A. Les troubles du langage oral ( retard de langage, dysphasie ... ).

Prenons l'exemple d'une tâche de narration : l'enfant présentant des difficultés d'attention sélective auditive oubliera de narrer les faits essentiels de l'histoire.

Lorsque les capacités d'inhibition sont touchées, il passera « du coq à l'âne », répétera toujours le même contenu et ne pourra terminer une phrase en cours.

S'il ne peut planifier des séquences temporelles, l'histoire deviendra incompréhensible, les faits seront rapportés dans un ordre incorrect.

B. La dyslexie et/ou la dysorthographe.

« Un enfant est dit dyslexique lorsqu'il éprouve des difficultés spécifiques et persistantes lors de l'apprentissage de la lecture et, dans la plupart des cas, de l'orthographe, en dépit d'une intelligence suffisante et d'une fréquentation scolaire normale. Ses difficultés ne peuvent être attribuées ni à des déficits sensoriels, ni à des lésions du cerveau, ni à des perturbations graves de la personnalité. » ( M. Klees )



« La dysorthographe suit ou accompagne une dyslexie dans 2/3 des cas. » ( M. Klees )

Une lenteur du « décodage » pour la lecture et du « codage » pour l'orthographe, est due à un ralentissement du *temps de réaction* ou lié à une *capacité d'alerte phasique* trop faible.

Un problème d'*attention soutenue* laissera apparaître après quelques lignes des hésitations, des erreurs lexicales, des sauts de lignes, une incompréhension. L'enfant sera alors tenté d'utiliser son doigt comme repère visuel.

Si les difficultés se situent au niveau de l'*inhibition*, le sujet confondra les mots, le début étant correct mais la fin induite ou absente. Il omettra également les finales muettes des mots, inversera les graphèmes ou les syllabes, confondra les lettres proches visuellement... Dans ce cas, la pensée est plus rapide que l'écriture.

Un autre exemple est le suivant : lors d'un exercice de conjugaison, l'enfant éprouvera des difficultés à passer d'un temps à l'autre, ses faiblesses se situant alors sur le plan de la *flexibilité*.

### C. La dyscalculie

« L'enfant dyscalculique est un enfant qui présente une forme d'échec spécifique, durable et tenace dans l'apprentissage des nombres et dans celui de l'effectuation des opérations même au stade élémentaire, à un âge où ces notions devraient être acquises depuis longtemps, alors qu'il est d'intelligence normale et qu'il raisonne justement dans les circonstances quotidiennes. » ( M.Klees )

A ce niveau, imaginons d'une part qu'un sujet effectue plus d'erreurs à la fin d'une liste de calculs mentaux qu'au début : il s'agira alors d'un problème d'*attention soutenue*. D'autre part, l'enfant ne pouvant passer, par exemple, d'une opération de soustraction à une opération de multiplication pourrait présenter des capacités de *flexibilité* trop faibles. Une diminution du temps de passage d'un exercice à l'autre pourrait également traduire ce déficit de la *flexibilité*.

Enfin, des difficultés de *planification* peuvent entraîner une incapacité à résoudre des problèmes, de quelque nature qu'ils soient. En effet, l'organisation séquentielle des informations étant déficitaire, l'ordre des éléments du problème à résoudre n'est plus respecté et la réponse est erronée. Sur le plan spatial, une mauvaise organisation et structuration empêchera l'enfant d'avoir des représentations mentales correctes des fractions, par exemple, et, s'il y a manque de représentations mentales, il y aura impossibilité d'abstraction des valeurs numériques, impossibilités d'organisation de la pensée également.

La confusion entre la dyscalculie et les déficits attentionnels, à ce moment, est donc bien justifiée, d'où l'importance du diagnostic.

### D. Les troubles de la mémoire

Les troubles attentionnels se répercutent également sur la mémoire. La durée pendant laquelle fonctionne la mémoire à court terme est de quelques dizaines de secondes.



Si l'enfant n'utilise pas cette unité de temps et perd l'information par manque d'attention, il ne pourra développer aucune stratégie lui permettant d'évaluer et de regrouper les informations de façon à arriver à mémoriser le plus grand nombre possible de données. Les éléments distrayeurs seront d'une telle puissance qu'ils vont dégrader, voire annihiler le fonctionnement de la mémoire à court terme et les fonctions d'encodage. » ( Dominique Potelle )

Aline DERYCKE et Marie HAGUINET – Logopèdes. Avec la collaboration de Dominique Potelle, neuropsychologue.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX



## Quelle différence établir entre attention et concentration ?

« ...La concentration et l'attention sont des termes génériques car il y a plusieurs type de fonctions attentionnelles. Aussi, pour ma part, je n'utilise plus vraiment le terme « concentration ». On peut être « déconcentré » pour tellement de raisons différentes. De même, on peut être « concentré » mais avoir des difficultés attentionnelles. On différencie l'attention dans son aspect intensité et dans son aspect sélectivité.

- L'intensité est un état d'éveil et de vigilance dans la longueur.
- La sélectivité concerne plutôt la qualité de l'attention (càd éliminer les distracteurs).

S'il fallait vraiment classer la concentration, je la mettrais dans l'intensité.

En ce qui concerne d'éventuelles localisations cérébrales, c'est évidemment très complexe mais il est clair que le lobe frontal joue un rôle très important dans la gestion des fonctions attentionnelles mais d'autres lobes sont évidemment impliqués....

Dominique Potelle – neuropsychologue.

